



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Sciences du langage, des textes et de la  
littérature

de l'Université Paris 13 – Paris-Nord

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

# Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Créteil

Etablissement déposant : Université Paris 13 - Paris-Nord

Académie(s) : Versailles

Etablissement(s) co-habilité(s) : Université de Cergy Pontoise (en projet)

Mention : Sciences du langage, des textes et de la littérature

Domaine : Arts, lettres, langues (ALL) / Sciences humaines et sociales (SHS)

Demande n° S3MA140006887

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Paris Nord Villetaneuse.
- Délocalisation(s) :
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :  
Université pédagogique de Cracovie.

## Présentation de la mention

L'objectif de cette formation est d'allier des compétences générales, en particulier dans le domaine de l'expression et des compétences plus spécifiques aux domaines de la littérature et de la linguistique. Toutes ces compétences se trouvent mises en œuvre dans les filières recherche et dans les filières professionnelles. L'objectif propre de la formation est d'assurer la pluridisciplinarité (Lettres, langues, linguistique) autour d'un point commun : le texte, qu'il s'agisse d'analyse ou de production. La mention est organisée en quatre spécialités : *Traitement informatique et linguistique des documents écrits*, *Métiers du texte et de l'image*, *Littératures et théories*, *Contrastif, lexicque, discours*. Les deux premières de ces spécialités sont des spécialités professionnelles, alors que les deux dernières sont des spécialités recherche. S'ajoutent à cela trois spécialités *enseignement*, correspondant à la préparation aux Capes de Lettres modernes, d'espagnol et d'anglais.

# Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'objectif propre de la formation est d'assurer la pluridisciplinarité (Lettres, langues, linguistique) autour d'un point commun : le texte (qu'il s'agisse d'analyse ou de production). Cet objectif est de toute évidence tout à fait pertinent. Il est présenté avec clarté, mais demeure inévitablement quelque peu général. Il semble toutefois que la spécialité *Littérature* se trouve nettement isolée et on ne voit pas très bien comment intervient pour elle cette pluridisciplinarité, qui est affichée comme l'un des objectifs majeurs de la mention. Par ailleurs, parmi les objectifs généraux, est mentionné le développement de compétences en matière d'expression. On peut d'une part se demander si ce type d'objectif doit apparaître comme un objectif d'une formation de niveau master ? En effet, même si l'amélioration de l'expression est un aspect important d'une formation, cela peut concerner toutes les mentions et non celle-ci spécifiquement. Il ne semble pas d'autre part que toutes les spécialités accordent vraiment la même place à cet aspect de la formation. Des éclaircissements sur ces points auraient été les bienvenus.

La mention repose sur une structure « en Y », avec un M1 comme tronc commun, la spécialisation vers différentes spécialités ne commençant qu'en M2. On remarquera que l'étudiant, en ce qui concerne le tronc commun, doit faire des choix entre plusieurs cours proposés, ce qui réduit considérablement la notion même de tronc commun et diminue d'autant la cohérence de l'ensemble en ce qui concerne la pluridisciplinarité, présentée pourtant comme le point fort de la formation.

Les cours de méthodologie et de langues sont mutualisés à l'intérieur de la mention. Certains enseignements sont également mutualisés entre les spécialités en M2. Des aménagements ont été apportés par rapport à la précédente maquette pour que le travail sur le mémoire ne soit pas abordé trop tardivement, ce qui est sans aucun doute une bonne décision.

Les licences de *Lettres modernes*, de *Langues vivantes*, de *Sciences du langage* donnent accès au master. Les demandes venant d'étudiants issus d'autres formations sont examinées au cas par cas. Les deux spécialités professionnelles ont des exigences particulières pour l'entrée en M2. La formation se présente ainsi comme le prolongement de diverses licences délivrées par Paris 13 (*Lettres modernes*, Licence Langues, littératures, civilisations étrangères (LLCE) et comme permettant aux étudiants un large choix. On relèvera toutefois le fait que l'Université Paris 13 ne délivre pas de licence de Sciences du langage. Ceci pose problème : la mention est, pour partie, dans deux spécialités, fondamentalement tournée vers les approches linguistiques. Quelle « adaptation » est-il prévu pour des étudiants issus des licences de lettres ou de langues ? Comment prendre en compte cette absence d'une licence qui est la voie naturelle vers les filières linguistiques ? Il faut rappeler que la mention comporte également des spécialités « enseignement », avec la préparation aux CAPES de Lettres modernes et d'espagnol. En ce qui concerne la présentation du diplôme, il semble que l'argumentation devrait davantage s'appuyer sur l'originalité de la formation (la pluridisciplinarité et la formation générale) que sur la variété des choix offerts, afin de ne pas donner l'impression d'un « éclatement », d'une trop grande dispersion.

La pluridisciplinarité (Lettres, Sciences du langage, Langues) est présentée comme une exception dans l'environnement régional et donc comme un atout pour cette formation. Le choix de l'objet « Texte » comme thème fédérateur serait tout à fait judicieux si l'articulation et les contenus des diverses spécialités montraient qu'il y a bien là des points de convergence et des enrichissements réciproques. Les enseignements proposés et l'organisation des différents cursus ne semblent malheureusement pas aller dans ce sens.

La formation est adossée à quatre équipes de recherche, qui sont bien représentatives des diverses spécialités. L'insertion des étudiants dans les laboratoires apparaît comme tout à fait satisfaisante.

La création du PRES devrait permettre de créer des liens avec les universités partenaires. La spécialité *Linguistique* a déjà des rapports avec l'Université de Cergy. Il faut mentionner le diplôme conjoint avec l'Université pédagogique de Cracovie (spécialité TILDE). Le rapport fait par ailleurs état de nombreux contacts internationaux, en particulier dans le cadre des accords Erasmus.

L'effectif des inscrits apparaît comme stable (en moyenne 80 étudiants). On notera l'attractivité de la formation auprès des étudiants étrangers. Malgré l'augmentation du nombre d'inscrits, les résultats en M1 sont en légère baisse sur les quatre dernières années (passant de 37 % à 21 %). En revanche, les résultats en M2 sont

plutôt en progression, mais cela peut être dû au fait que le nombre d'inscrits dans les spécialités professionnelles est très élevé. On manque malheureusement d'informations sur le devenir des diplômés, en particulier pour ceux qui ont suivi les filières recherche. La présence, dans cette mention, des masters d'enseignement (CAPES de Lettres modernes, d'anglais et d'espagnol) complique un peu les comptages. La situation est plus claire dans les filières professionnelles.

La composition et le fonctionnement de l'équipe pédagogique n'appellent pas de remarques particulières. Un conseil de perfectionnement a été mis en place au niveau de la mention. On relèvera au passage comme un point négatif que l'autoévaluation, pilotée par le Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU), reprend les grandes lignes du dossier sans aucun recul critique.

D'une façon générale, on est en présence d'une formation qui se présente comme généraliste et pluridisciplinaire (Lettres, Langues vivantes, Sciences du langage), mais qui devra encore opérer des choix, la place de la spécialité *Littérature* étant loin d'être clairement définie. Les autres spécialités, en revanche, présentent une bonne interaction. L'aspect pluridisciplinaire de la formation, tel qu'il est revendiqué, semble plutôt en contradiction avec la spécialisation - indispensable par ailleurs - des diverses filières.

- Points forts :
  - L'attractivité de la formation.
  - L'adossement à la recherche.
  - Le bon fonctionnement de la filière *Traitement informatique*.
  - L'originalité et la pertinence de la filière *Métiers du texte et de l'image*.
  
- Points faibles :
  - La volonté de mettre en avant la pluridisciplinarité ne semble pas se traduire dans les faits.
  - Le grand isolement de la spécialité *Littérature*.
  - Le faible suivi des diplômés.
  - La faiblesse des liens avec les autres établissements du PRES.

## Recommandations pour l'établissement

La place et les contenus de la spécialisation *Littérature* devraient être repensés. On peut se demander d'ailleurs s'il ne faudrait pas réfléchir à la possibilité de créer une mention *Littérature* indépendante.

Il conviendrait de mieux exploiter la notion de pluridisciplinarité, qui ne peut être une simple juxtaposition de disciplines différentes.

La mutualisation d'enseignements avec d'autres composantes du PRES serait à développer.

Il serait nécessaire de suivre plus régulièrement le devenir des diplômés, afin de permettre d'éventuelles améliorations du cursus.

Il faudrait également réfléchir à la façon d'améliorer le taux de réussite, en particulier en ce qui concerne les étudiants salariés et les étudiants étrangers.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B

# Evaluation par spécialité

## Traitement informatique et linguistique des documents écrits

- Périmètre de la spécialité :

Université Paris Nord Villetaneuse.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

*Délocalisation(s) :*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

Partenariat international avec l'Université de Cracovie.

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à développer des compétences fondamentales dans les trois domaines que sont : l'informatique, la linguistique, l'ingénierie linguistique. L'objectif visé est la formation d'ingénieurs-linguistes pouvant exercer dans le domaine des industries de la langue. La formation donnée peut permettre à certains étudiants de poursuivre des études en doctorat. Les enseignements à vocation professionnalisante se combinent avec des enseignements plus théoriques, en particulier dans le domaine de la linguistique. Si les effectifs de cette spécialité semblent assez réduits, l'insertion professionnelle des diplômés semble assez rapide.

La spécialité repose sur une solide organisation en trois blocs d'UE recouvrant bien les trois objectifs fondamentaux. Bon nombre d'enseignements sont ouverts sur le monde du travail ; l'intervention de professionnels vient renforcer cette ouverture que favorise déjà l'obligation d'un stage de six mois. On soulignera la parfaite cohérence pédagogique de cette filière. La formation par la recherche est très bien assurée par l'adossment au laboratoire Lexiques, Dictionnaires, Informatique (LDI). On notera que le contenu des UE peut se présenter sous la forme de modules autonomes permettant la formation continue. On manque d'informations sur l'origine disciplinaire des étudiants et sur la nécessité (ou non) d'une mise à niveau (qu'il s'agisse du domaine de la linguistique ou de celui de l'informatique). L'attractivité de la formation semble assez faible, mais les taux de réussite sont très satisfaisants (17 reçus pour 18 inscrits en 2010, par exemple).

Les informations sur le devenir et l'insertion professionnelle des diplômés sont très précises ; cette insertion s'opère assez rapidement et les emplois concernés sont en bonne adéquation avec la formation, ce qui constitue un point très positif.

L'équipe pédagogique est bien complétée par des intervenants professionnels. Le suivi des étudiants semble très bon et efficace, aussi bien pendant et après la formation.

- Points forts :

- La solidité de la formation (en particulier dans la partie informatique).
- L'insertion rapide dans les milieux professionnels.
- La solidité de l'équipe pédagogique.
- La forte implication de l'unité de recherche d'adossment.

- Point faible :

- Le manque d'information sur l'origine disciplinaire des étudiants et sur une éventuelle « mise à niveau ».

## Recommandations pour l'établissement

Il serait sans doute souhaitable de mutualiser certains enseignements avec d'autres établissements du PRES (on pense à l'INALCO et à Paris 7), ce qui aurait l'avantage d'ouvrir sur d'autres approches que celles d'un laboratoire particulier. Cette remarque s'applique aussi bien aux enseignements de traitement automatique des langues (TAL) qu'à ceux de linguistique générale.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



## Contrastif, lexique, discours

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris Nord Villetaneuse.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

*Délocalisation(s) :*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à développer des compétences dans trois domaines : la maîtrise de la langue (française ou étrangère), les connaissances dans le domaine des sciences du langage, la méthodologie de la recherche dans ce même champ, l'objectif premier étant ainsi d'allier des compétences en expression et des connaissances en linguistique. Les étudiants se voient proposer une orientation vers l'un des trois axes privilégiés par la spécialité : les études contrastives, l'étude du lexique, celle du discours. Les étudiants peuvent également suivre certains cours de la spécialité *Traitement informatique et linguistique des documents écrits*.

- Appréciation :

Les trois grands types de compétences visées, maîtrise de la langue (française ou étrangère), connaissances dans le domaine des Sciences du langage, compétences en méthodologie de la recherche en Sciences du langage, sont incontestablement très claires. Il reste toutefois qu'ils ne sont pas du tout du même ordre. On est en droit de se demander si la maîtrise de l'expression, qui concerne en fait tous les masters et mérite sans aucun doute des enseignements spécifiques, peut être présentée, au niveau d'un master, comme un objectif prioritaire au même titre que les autres. Plus précisément encore, s'il s'agit d'améliorer le niveau en français d'étudiants étrangers, la problématique n'est évidemment pas la même que s'il s'agit de former les étudiants français en anglais scientifique. Tout ceci mérite des clarifications (ne serait-ce que la notion de « langue fonctionnelle »). Les enseignements de linguistique soulèvent une autre question importante, qui concerne le niveau des inscrits. L'Université Paris 13 ne délivre pas de licence de *Sciences du langage*. Le recrutement local s'opère donc à partir des licences de lettres modernes ou des licences de langues vivantes. La formation en linguistique donnée dans ces formations est relativement restreinte, même si, pour certains étudiants, les enseignements de FLE peuvent apporter quelques ouvertures dans cette direction. Les étudiants étrangers, qui constituent une bonne partie des inscrits, ne sont que très exceptionnellement titulaires d'une licence de *Sciences du langage*. On aimerait savoir comment peut être construite, pour un tel public, une spécialité fondamentalement linguistique, qui, dès le M1, présente des enseignements très spécifiques, qui ne sont pas, à proprement parler, des cours d'initiation. Une certaine hésitation est perceptible sur la place que doit avoir l'ouverture vers les milieux professionnels par rapport à la dimension recherche, qui devrait sans doute être renforcé, ne serait-ce que quantitativement. On ne dispose guère d'informations sur le devenir des diplômés, en particulier sur la poursuite éventuelle d'études de doctorat.

- Points forts :

- Le bon adossement à une équipe de recherche.
- L'ouverture vers les milieux professionnels.

- Points faibles :

- Une certaine hésitation sur le statut de l'ouverture vers les milieux professionnels, ainsi que sur la place exacte faite à l'objectif « maîtrise de l'expression », annoncé comme prioritaire.

- Le peu d'information sur la « mise à niveau » des étudiants qui n'ont pas un cursus *Sciences du langage* (sans doute la plupart des inscrits, dans la mesure où Paris 13 ne propose pas de licence *Sciences du langage*).
- Le peu d'information sur le devenir des diplômés.

## Recommandations pour l'établissement

Une réflexion semble nécessaire sur la nature particulière d'une spécialité qui ne s'articule pas sur une licence correspondante. La création d'une licence *Sciences du langage* est-elle souhaitable (et possible) ? Faut-il repenser le M1 pour mettre en place un enseignement des fondamentaux de linguistique adapté aux étudiants de lettres modernes ou de langues vivantes ?

Le statut et la place des enseignements de « langue fonctionnelle » dans cette spécialité devraient être précisés.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

## Littératures et théories

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris Nord Villetaneuse.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

*Délocalisation(s) :*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à développer chez les étudiants des compétences relatives au champ littéraire et aux aspects les plus novateurs de la recherche en littérature. Les objectifs de la formation sont très clairement identifiés ; ils font bien apparaître que l'accent est mis, dans cette spécialité, sur une approche comparatiste et généraliste du texte littéraire, approche qui prend également en compte la question de l'environnement culturel. Les domaines auxquels s'applique cette approche sont essentiellement la littérature française, la littérature francophone, la littérature anglophone et la littérature hispanophone.

- Appréciation :

Les objectifs de la formation sont clairement exposés. Le déroulement du cursus s'oriente prioritairement vers la formation à la recherche, mais on peut relever une ouverture très positive vers les aspects technologiques (utilisation des bases de données informatisées, par exemple). En deuxième année, une importance particulière est accordée au mémoire. La formation est bien adossée à l'équipe de recherche Centre d'Etude des Nouveaux Espaces Littéraires (CENEL), qui présente l'intérêt de disposer d'une bonne revue (« Itinéraires. Littérature, Textes, Cultures ») dont le domaine correspond exactement à celui de la spécialité. On soulignera également une très bonne ouverture à l'international, avec des échanges nombreux, une bonne mobilité enseignante, des partenariats variés. Le taux de réussite est tout à fait satisfaisant. En ce qui concerne le suivi des diplômés, les informations ne sont guère précises, mais on constate que le nombre d'inscriptions en doctorat est très faible (1 inscrit en 2010, 1 inscrit en 2011, ce qui constitue un problème majeur pour une spécialité à finalité recherche). L'autre problème de fond est constitué par la très faible intégration de cette formation dans une mention d'orientation fondamentalement linguistique : le fait de travailler sur des textes ne suffit pas à donner une cohérence à l'ensemble. Le tronc commun dont il est fait état ne paraît pas en mesure d'assurer une certaine unité, dans la mesure où ce bloc d'enseignements contient en fait des cours au choix, ce qui est à la limite contradictoire avec la notion même de « tronc commun ». Une réflexion sur ce point semble nécessaire au niveau de la mention.

- Points forts :

- La solidité de la formation et la bonne adaptation aux objectifs visés.
- Le bon adossement à la recherche.

- Points faibles :

- L'isolement de la spécialité dans l'ensemble de la mention.
- Le suivi des étudiants, sur lequel on dispose de peu d'informations.
- Le très petit nombre d'étudiants qui poursuivent en doctorat.

## Recommandations pour l'établissement

Il semblerait indispensable d'améliorer le suivi des diplômés et d'essayer de remédier au faible attrait de l'inscription en doctorat.

Les recommandations concernent en fait l'organisation de la mention. On peut s'interroger sur la place d'une telle spécialité dans un ensemble fondamentalement caractérisé par les approches linguistiques. Le contenu des séminaires permet difficilement d'imaginer une « adaptation », une inflexion, qui permettrait des rapprochements. Il faudrait peut-être, *a minima*, exploiter les aspects technologiques de la formation pour trouver quelques points de contact.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : C

## Métiers du texte et de l'image

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Université Paris Nord Villetaneuse.

*Etablissement(s) en co-habilitation(s) :*

*Délocalisation(s) :*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour but d'associer une formation générale dans le secteur de la culture littéraire à une formation plus technique mettant en place des compétences en rédaction professionnelle, en publication assistée par ordinateur (PAO), et web. Deux objectifs sont visés par la formation : l'un d'ordre théorique, conduire les étudiants à une réflexion critique sur l'« extrême » contemporain dans les domaines de l'art, de la publicité, de la communication visuelle ; l'autre d'ordre pratique, permettre l'insertion des étudiants dans le monde du travail dans les deux parcours proposés par la spécialité (le graphisme PAO et la médiation jeunesse).

- Appréciation :

Le projet pédagogique de la spécialité est clairement présenté et solidement argumenté ; il présente l'avantage de fournir une très bonne adéquation entre les enseignements et les débouchés, en se limitant à des secteurs précis du milieu du travail. L'association de compétences techniques et d'une culture plus générale est assurément un point très positif, qui prend bien en compte les exigences de certains secteurs du milieu professionnel. Bien que les informations fournies soient parfois quelque peu lacunaires, il semble que la formation professionnelle se déroule de façon satisfaisante.

Cette spécialité n'existant que depuis deux ans, il est difficile de juger de l'attractivité de la formation et de tirer des conclusions sur le devenir des diplômés. Il semble toutefois que l'insertion dans le milieu du travail s'opère assez rapidement, mais dans le cadre d'emplois précaires. L'équipe pédagogique est très réduite, du moins ne ce qui concerne les enseignants de Paris 13, les intervenants extérieurs étant de loin plus nombreux. Il ne faudrait pas que cette disproportion nuise à la cohérence de la formation et conduise à une certaine dispersion. Le dossier ne donne guère de précisions sur l'évaluation des étudiants, qu'il s'agisse des enseignements ou des stages.

- Points forts :

- L'organisation du contenu de la spécialité, en particulier le bon équilibre entre les enseignements généraux et les enseignements techniques.
- La pertinence des parcours proposés.
- La bonne insertion des diplômés dans le milieu du travail (même s'il s'agit apparemment, dans la plupart des cas, d'« emplois précaires », comme le renseigne le porteur du projet).

- Points faibles :

- D'une façon générale, le manque d'informations précises sur certains points (origine disciplinaire des étudiants, types de stages effectués, par exemple).
- L'ouverture internationale de la formation n'est guère explicitée.

## Recommandations pour l'établissement

Il semblerait souhaitable de renforcer les liens avec la spécialité *Traitement informatique et linguistique des documents écrits* (TILDE).

Il faudrait développer les possibilités d'ouverture internationale, en particulier pour les stages.

Il conviendrait de compléter le dossier en apportant des précisions sur certains points (origine des étudiants, modalités éventuelles de sélection, fonctionnement des stages).

Il serait nécessaire de suivre attentivement le devenir des diplômés, afin d'en tirer des indications permettant de maintenir un flux d'inscrits suffisant.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : SO
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

### Métiers de l'enseignement : préparation au CAPES Lettres modernes

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».

### Métiers de l'enseignement : préparation au CAPES Anglais

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».

### Métiers de l'enseignement : préparation au CAPES Espagnol

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».



# Observations de l'établissement

Villetaneuse, le 19 juillet 2013

**Le Président**

Université Paris 13  
99, avenue J-Baptiste Clément  
93430 Villetaneuse  
Tél. 01 49 40 30 05  
Fax. 01 49 40 32 52  
pres-p13@univ-paris13.fr

Monsieur Jean-Marc GEIB  
Directeur de la Section des formations  
et diplômés  
AERES  
20, rue Vivienne  
75002 PARIS

N/Réf. : JL/CD/SA 14100 N°188

Monsieur le Directeur,

Conformément à votre demande, je vous transmets par mail l'ensemble de nos réponses aux évaluations des formations déposées par l'Université Paris 13.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Jean-Loup SALZMANN

**P/Le Président et par délégation  
Le Vice-Président du Conseil  
des Etudes et de Vie la Universitaire**



**André TARDIEU**





Master mention *Sciences du langage, des textes et de la littérature*

Domaine : *Arts, lettres, langues / Sciences humaines et sociales*

Demande n° *MA-S3MA140006887*

### Réponse à l'évaluation globale de la mention

Nous faisons part de notre satisfaction de voir reconnues les qualités et les améliorations de notre mention SLATEL, mais aussi de notre surprise, de notre incompréhension et de notre amertume de nous voir attribuer 4 fois la note B alors que nous avons obtenu 4 fois la note A lors de l'évaluation précédente. Aurions-nous tant régressé ? Nous remarquons en fait que ces « mauvaises notes » viennent de jugements fondés sur des méconnaissances de certaines réalités et sans doute aussi sur des a priori. Au delà de notre réponse, nous émettons le vœu que notre maquette, accompagnée de sa première évaluation et de notre réponse, soit réévaluée.

Nous commencerons par faire remarquer que l'évaluation ne tiens pas compte de la manière dont les opérations se sont déroulées quand il écrit que « l'autoévaluation, pilotée par le CEVU, reprend les grandes lignes du dossier sans aucun recul critique. » Comment peut-on ignorer que l'autoévaluation a été conduite bien avant l'élaboration de la maquette, et cela à un moment où le modèle d'élaboration des maquettes était encore censé être le même que celui du précédent quadriennal ? À la surprise générale, ce ne fut pas le cas et ce sont les mêmes questions que celles de l'auto-évaluation qui sont réapparues. Que les réponses aux mêmes questions soient proches voire identiques ne devrait pas surprendre outre mesure. Cette erreur grossière de l'évaluation prêterait à sourire si elle n'avait pas de conséquences néfastes sur l'évaluation et la notation.

Sur le fond, nous répondrons sur quatre points : le choix de l'architecture de notre master, l'insuffisance de la formation linguistique, l'absence de relation avec le PRES (liée à l'originalité de la situation de Paris 13) et le suivi des étudiants.

Nous avons reconduit, en accentuant la part commune en M1 comme cela nous était demandé, l'architecture en Y, marquant par ailleurs notre préférence pour donner le choix aux étudiants de construire leur parcours en fonction de leur projet (avec l'aide de leur encadrant) en s'inscrivant à tel ou tel séminaire, plutôt que pour instituer un parcours unique qui s'imposerait à tous les étudiants. Ces parcours différenciés n'empêchent pas aussi des enseignements communs : la méthodologie et la langue fonctionnelle (avec plusieurs langues et des groupes en méthodologie). Rappelons que ce choix n'avait pas fait l'objet de critique lors de la précédente évaluation et que nous avons obtenu A. Les deux structures de formation sont possibles et légitimes, et il n'y a aucune raison pour que l'évaluation impose sa vision. Notons de surcroît le risque, avec un tronc commun strict, d'une montée de l'absentéisme pour des raisons d'emploi du temps (nous devons tenir compte du fait que la plupart de nos étudiants sont salariés).

Pour la présence jugée déplacée de la littérature au sein de ce master, il faut aussi prendre en compte deux faits. D'une part, lors de la rédaction, les préparations CAPES étaient des parcours des spécialités recherche : notre formation est du coup en parfaite adéquation avec les exigences de la préparation au CAPES de Lettres modernes ou de langues, en associant l'étude de la langue et celle de la littérature. La remontée de parcours en spécialité a été imposée par souci de parallélisme avec d'autres Universités du PRES, qui ont des effectifs qui justifiaient cette indépendance. Pour l'heure, nous sommes encore dans l'ignorance de ce que le ministère va décider pour les concours, mais il faut juger notre maquette en fonction des éléments disponibles au moment de sa rédaction. D'autre part, le master SLATEL faisant suite à une licence de LM ou de LLCE, où coexistent l'étude de la langue et l'étude de la littérature, il ne devrait pas avoir lieu de s'étonner de voir cohabiter ces deux disciplines. Pourquoi en effet les séparer au niveau du master ? Mais le choix des séminaires en M1 et les spécialités en M2 permettent précisément aux étudiants de s'orienter progressivement vers l'un ou l'autre pôle. Notons par ailleurs une autre erreur factuelle de l'évaluation : la spécialité professionnelle de M2 MTI est rattachée au pôle Littérature (qui s'ouvre sur les arts et la culture) et non au pôle Sciences du Langage. Il y a donc deux spécialités Littérature et deux Sciences du Langage.

À propos du reproche de l'insuffisance du bagage linguistique des étudiants intégrant le master, l'évaluation n'a pas pris la peine de regarder les formations de licence données à Paris 13 dans lesquelles le poids des sciences du langage est important, tant pour les langues vivantes que pour les lettres modernes. C'est en effet une des spécificités de Paris 13, depuis sa création il y a plus de 40 ans, que littérature et linguistique pèsent du même poids, dans le nombre des enseignants des deux départements de linguistique et de littérature, dans le nombre d'UE et d'heures dans la formation de Lettres modernes. Ce cursus comprend ainsi une part importante de langue française et de sciences du langage.

Notons aussi que la plupart des enseignants chercheurs qui interviennent en master ont cette double formation littéraire et linguistique, pour avoir pour la plupart passé l'agrégation, et qu'ils se sont spécialisés ultérieurement dans l'une ou l'autre branche. Par ailleurs les outils linguistiques trouvent aussi à s'employer sur des corpus littéraires, à côté de corpus de presse ou de corpus oraux.

Il est vrai en revanche que l'hétérogénéité des formations des étudiants qui viennent de l'extérieur —et nous sommes très attractifs— pose des problèmes dont nous tenons compte dans nos enseignements. Les séminaires de M1 sont plus généralistes que ceux de M2, et les premières séances sont consacrées à une remise à niveau par des rappels de fondamentaux, des conseils bibliographiques, le recours à l'ENT par nombre de collègues, la possibilité de suivre des cours de licence, etc. Mais cela devait-il figurer dans la maquette ? Par ailleurs, les difficultés rédactionnelles en français pour des étudiants dont c'est une langue seconde devraient diminuer avec la possibilité de prendre le français comme langue fonctionnelle, c'est-à-dire l'apprentissage d'une langue pour lire des travaux dans son domaine de recherche et pour produire des résumés, des articles, voire faire des communications dans des langues autres que sa langue maternelle. Selon les semestres, l'enseignement de la langue fonctionnelle change de domaine (espagnol pour études littéraires, linguistiques, psychanalytiques, etc.). Est-il enfin légitime de faire le reproche à notre formation de mettre l'accent sur la maîtrise de l'expression, en français et dans d'autres langues, même si celle-ci

est censée être maîtrisée à ce niveau d'études (mais la correction de copies de CAPES montre que l'existence de problèmes rédactionnels est assez répandue) ?

Notons encore que l'originalité géographique et sociale de Paris 13 au sein du PRES n'est pas du tout prise en compte. Seule université du PRES en dehors de Paris centre, nous avons vocation à offrir une formation de haut niveau aux jeunes étudiants de la banlieue nord, que ce soit pour des masters, des doctorats ou pour la préparation des concours de recrutement de l'Éducation nationale. Par ailleurs si la proximité géographique des universités de Paris centre les pousse à rapprocher leurs formations, notre éloignement nous conduit à proposer des formations propres, originales —d'où leur attractivité—, ce qui a été parfaitement reconnu et compris par nos collègues du PRES lors des rencontres que nous avons eues avec eux l'année passée. Nous sommes convenus d'ouvrir réciproquement dans le cadre du PRES les séminaires de master de linguistique et de littérature aux étudiants des autres universités, dans la limite d'un séminaire par semestre et des places disponibles.

Les effectifs de Paris centre et de Villetaneuse ne sont pas équivalents, et nous sommes conduits à unir nos forces internes (langues, littératures -le pluriel est volontaire-, linguistique) pour atteindre une masse critique, de la même manière que l'École doctorale Érasme rassemble une douzaine de laboratoires (droit, économie, lettres et sciences humaines). Les liens souhaités avec le PRES, spécialité par spécialité, au-delà des accords conclus, risqueraient de conduire à la disparition pure et simple de nos formations de recherche, qui seraient absorbées.

Enfin, si le suivi des diplômés est bien assuré pour les spécialités professionnelles, celui des étudiants des spécialités « recherche » est plus problématique. Nous n'avons aucun outil à notre disposition, et le personnel administratif est déjà sollicité par de nombreuses tâches. Nous avons néanmoins demandé à notre secrétariat de prendre contact avec les diplômés des années passées autres que ceux inscrits en thèse ou ayant passé les concours, mais le travail n'a donné que très peu de résultats, dans la mesure où ces étudiants déménagent fréquemment, changent aussi d'adresses électroniques et de numéros de téléphone. Nous nous efforcerons cependant de mieux suivre le devenir des étudiants après l'obtention de leur diplôme, et ces difficultés étaient mentionnées dans l'autoévaluation, dont il n'est pas juste d'écrire qu'elle n'avait pas un regard critique.

Pour conclure, à propos de la dernière recommandation de « réfléchir à la façon d'améliorer le taux de réussite, en particulier en ce qui concerne les étudiants salariés et les étudiants étrangers » - comme si nous n'y avons jamais pensé et comme si nous ne mettions pas en place des dispositifs, avec la langue fonctionnelle, l'ENT, le e-learning, etc.-, nous serions volontiers preneurs de toutes les suggestions de solutions pour améliorer la situation économique (où trouver des financements qui dispenseraient les étudiants de travailler ?), administrative (obtention de visas : les arrêtés d'expulsion se sont multipliés ces dernières années) de nos étudiants, etc., mais l'évaluation se garde bien d'en donner une seule...

---

### [Spécialité Traitement informatique et linguistique des documents écrits \(TILDE\)](#)

L'équipe pédagogique se réjouit de l'évaluation positive du master TILDE par l'AERES et s'appuiera sur ses recommandations pour améliorer la formation. Elle déplore néanmoins la notation

B de la mention à laquelle elle appartient et au sein de laquelle elle a des enseignements mutualisés. Elle s'interroge en revanche sur l'opportunité d'une mutualisation systématique d'enseignements avec Paris 7 et l'INALCO, pour des raisons d'éloignement géographique et d'identité de la formation qui risquerait d'être ainsi diluée.

---

### Spécialité Contrastif, lexique, discours (COLEDI)

Si nous sommes satisfaits de la reconnaissance du bon adossement à une équipe de recherche et de l'ouverture sur les milieux professionnels, nous sommes choqués par certaines appréciations et par la notation. Avec des améliorations, dues au recul critique dont nous avons fait preuve lors de l'autoévaluation (et même sans l'attendre) pour tenir compte des réalités, des remarques des étudiants, des échanges entre collègues, etc., les notes qui étaient toutes A dans la précédente évaluation sont devenues 2 B et un C. C'est tout à fait injuste et injustifié. En quoi notre maquette serait-elle si inférieure à la précédente, alors que nous l'avons amendée pour plus d'efficacité ?

Si la maîtrise de l'expression est rappelée parmi nos objectifs, ce n'est pas sans raison. Cela vise d'abord les compétences en anglais et en espagnol des étudiants anglicistes et hispanistes. Cela vise ensuite l'acquisition de compétences dans ces langues pour les non spécialistes, avec la langue fonctionnelle, qui a pour objectif d'aider les étudiants à lire et produire des textes dans d'autres langues que leur langue maternelle (le français pour la plupart). Pour les étudiants dont le français n'est pas la langue maternelle, et dont certains souffrent de difficultés surtout dans l'expression écrite, la langue fonctionnelle pourra précisément être le français. S'il est vrai aussi que la qualité de l'expression devrait aller de soi au niveau master, il faut néanmoins tenir compte des réalités et répondre aux besoins, quand ils se font sentir. Par ailleurs les normes de l'écriture académique en France ne sont pas nécessairement complètement identiques à celles pratiquées dans d'autres pays, comme on peut le constater avec les étudiants qui ont fait leur cursus antérieur en Algérie, par exemple. Notons encore à ce sujet que des maladroites d'expression se trouvent aussi dans certaines copies de concours et que l'institution d'« ateliers d'écriture de la thèse » dans notre École Doctorale, comme dans d'autres, montre la nécessité de prendre en compte cet aspect fondamental de la qualité de l'expression. Et cela d'autant plus que pour certains de nos étudiants le master est leur objectif ultime comme diplôme avant d'entrer dans la vie active. La garantie d'une bonne maîtrise de l'expression est donc un point non négligeable.

L'affirmation que « la formation donnée en linguistique dans ces formations [LM et LLCE] est restreinte » constitue une contrevérité dont l'évaluation aurait pu se rendre compte en considérant l'offre de formation en licence. Outre leurs cours de langue et de linguistique, les anglicistes et hispanistes peuvent suivre des UEP (UE de parcours, largement ouvertes aux étudiants de l'UFR) de linguistique assurées par les enseignants du département de linguistique. Pour ce qui est des Lettres modernes, c'est une des spécificités de Paris 13 que de mettre exactement à égalité la littérature et la langue, avec autant d'UE et de cours dans ces deux disciplines (et avec autant d'enseignants dans les deux départements de littérature et de linguistique). La formation offerte par le département de linguistique se partage entre l'enseignement de la langue française et des sciences du langage.

Par ailleurs, une progression est ménagée dans les enseignements linguistiques au sein du master SLATEL. COLEDI est la spécialité de M2, avec des séminaires plus pointus que ceux, plus généralistes, du M1 auxquels ils succèdent. Il n'est pas juste de dire que les séminaires de M1 sont déjà très spécifiques : pour ne prendre que quelques exemples, « Morphologie et théories linguistiques » reprend à la base les problèmes de la morphologie, et complexifie peu à peu, par la confrontation de diverses approches ; « Histoire de la langue » ne requiert aucune connaissance préalable ; aucun pré-requis n'est non plus exigé pour « la langue et son enseignement », etc.

Il va par ailleurs sans dire que les enseignants adaptent leurs cours, surtout dans les premières séances, aux connaissances et lacunes des étudiants, dont l'hétérogénéité des formations et des niveaux est réelle (surtout pour ceux qui viennent d'ailleurs, du fait de la forte attractivité). Mais nous n'avons pas attendu l'évaluation pour en tenir compte : séances de rappels en début de semestre, indications bibliographiques, recours à l'ENT pour certains collègues, etc. Était-il nécessaire de préciser dans la maquette que les enseignants prenaient en compte les étudiants qu'ils avaient en face d'eux et qu'ils ne débitaient pas leurs cours sans se soucier du public auquel ils s'adressaient ?

Quant à la souhaitable formation en licence sciences du langage, il existe de nombreuses universités où ce cursus ne commence/-çait qu'en 3<sup>e</sup> année de licence ou qu'en deuxième cycle. Nous ne sommes pas de ce point de vue une exception. Et la plupart des enseignants-chercheurs qui interviennent dans ce master ont commencé par faire des cursus de lettres (modernes ou classiques), de langues LLCE et non de sciences du langage. Cela ne les a pas empêchés de conduire leurs recherches et de faire carrière en linguistique.

Qu'est-ce qui permet à l'évaluation de parler d'hésitation dans la place que doit avoir l'ouverture vers les milieux professionnels ? Quels en seraient donc les signes perceptibles puisqu'il est affirmé que « l'hésitation est perceptible » ? Pour nous nous n'en voyons toujours pas. Si le M2 COLEDI est un master de recherche qui conduit à l'inscription en thèse pour les étudiants qui le souhaitent à condition d'avoir fait un M2 qui montre la réussite de l'initiation à la recherche (un bon mémoire de M2 en particulier), et qui prépare/ait aussi aux concours de recrutement l'EN dans des parcours spécifiques (les MEEF n'existaient pas lors de la rédaction de la maquette), certains étudiants souhaitent néanmoins arrêter leurs études à ce niveau M de LMD, et entrer dans la vie active. C'est pour cette raison que nous avons mutualisé avec le master TILDE l'UE « Vie de l'entreprise » qui est une sensibilisation destinée à favoriser l'entrée dans la vie active. Celle-ci peut être utile immédiatement après l'obtention du master, mais peut aussi être utile après l'obtention du doctorat (même si d'autres sensibilisations sont proposées dans le cadre de la formation doctorale).

Pour le devenir des diplômés, il existe de fait une réelle difficulté à le connaître pour ceux qui ne poursuivent pas en thèse (variables en nombre selon les années) ou qui ne sont lauréats des concours de l'EN. Cela vient du manque d'outils dans le précédent quadriennal (où ce n'était pas demandé), de manque de ressources en personnel administratif, de l'absence de réponse aux messages envoyés aux étudiants, de leurs fréquents déménagements et changements de numéros de téléphone et d'adresses électroniques. L'enquête que nous avons demandée à notre secrétariat de mener n'a pas été couronnée de succès pour les raisons susmentionnées. C'est néanmoins un point sur lequel nous allons faire porter l'effort, en particulier en faisant remplir un questionnaire en échange de la remise de leur attestation de réussite par le secrétariat.

---

### Spécialité Littératures et théories (LITHEO)

Nous prenons acte de l'appréciation très positive des objectifs pédagogiques, de la solidité de la formation et du bon adossement à la recherche.

Trois réserves ont été formulées, qui appellent des précisions et des correctifs :

- Pour ce qui est de la place de la littérature dans la mention (et les recommandations sont d'ailleurs adressées plutôt à l'ensemble de la mention), il est important de rappeler qu'en fait il y a une réelle complémentarité entre les domaines, et ce, depuis la licence. La licence LM est structurée autour d'une parité sciences du langage/ enseignements littéraires, ce qui explique d'ailleurs qu'elle mène aux spécialités linguistiques et littéraires du master. Les enseignements et mémoires en analyse des textes et discours concrétisent cette complémentarité, à laquelle s'ajoute une transdisciplinarité profonde (du fait de la pluralité des domaines linguistiques et culturels, mais aussi des liens tissés entre la littérature et d'autres champs – art, histoire, par exemple – et des pratiques par définition transversales de certains champs récents – *gender*, études postcoloniales...). Il y a en fait plusieurs spécialités qui renvoient au domaine littéraire (MTI et surtout métiers de l'enseignement). Bien ancrée dans la mention SLATEL, la spécialité LITHEO n'a pas non plus négligé les relations avec les autres établissements du PRES Sorbonne-Paris-Cité. La concertation avec les autres masters littéraires du PRES a conduit au principe de l'ouverture dans des conditions indiquées des séminaires aux étudiant/es des autres établissements du PRES Sorbonne Paris Cité.
  - Pour ce qui est du suivi des diplômés, le problème n'est pas envisageable de manière systématique au niveau de la spécialité, même si tel ou telle enseignant/e connaît souvent le parcours de telle ou tel étudiant/e à titre individuel. C'est au niveau de l'UFR, voire de l'administration centrale que cela peut se faire, comme l'OVE commence à le faire.
  - Pour ce qui est de l'inscription en thèse, la situation est complexe. Les scientifiques nous ont souvent reproché d'inscrire des doctorant/es non financé/es, pratique qu'ils considèrent comme éthiquement condamnable. De fait, l'existence des doctorant/es non financé/es par un contrat doctoral (s'ils ne sont pas titulaires d'un concours de l'enseignement) est très difficile et le taux d'abandon fort. Or, les contrats doctoraux sont forcément en nombre limité pour chaque laboratoire. L'École doctorale pratique une sélection pour éviter les échecs, et les habilités ont d'ailleurs le plus souvent atteint le nombre maximum de directions. Si l'on ajoute que, de fait les débouchés dans l'enseignement supérieur sont en nombre restreint, on comprend que les étudiant/es de master, surtout étrangers/gères considèrent l'obtention du diplôme comme une fin en soi, ce qui ne veut pas dire que certain/es, après quelques années ne reviennent pas pour s'inscrire en thèse. '
-

## Spécialité Métiers du texte et de l'image (MTI)

Le master MTI vient de recevoir la distinction journalistique des Pépites du nouvel Obs, soit les 200 meilleurs masters et licences de France en 2013. Il a régulièrement quatre à cinq fois plus de candidats qu'il ne peut en recevoir. La formation PAO que nous dispensons vaudrait des milliers d'euros si on devait s'adresser à des sociétés privées, comme Pyramid : c'est donc une opportunité unique pour des étudiants d'acquérir une formation chère et très efficace à un tarif démocratique.

L'ouverture à l'international est avérée : nous avons des liens avec Oslo, Sofia, etc. en plus de propositions très alléchantes en province également (le centre Pompidou Metz, Les FRAC de Bourgogne, Lorraine et Aquitaine, Marseille capitale européenne nous ont proposé des stages). Côté anglo-saxon, des propositions de stage nous sont venues de Londres ou de New-York, *via* d'anciennes étudiantes.

En ce qui concerne le devenir des étudiants, nous suivons chaque parcours avec minutie et nous nous investissons beaucoup dans une pédagogie extrêmement novatrice. Nous menons chaque année une exposition complète ; les étudiants produisent une brochure annuelle A5 de 24 à 36 pages selon les années, qu'ils peuvent montrer lors de leurs entretiens et qui favorise leur insertion. Nous payons les cartes de visite qu'ils fabriquent eux-mêmes sous InDesign et du matériel d'autopromotion, également de leur main. Nous suivons les stages alors qu'aucune décharge n'est prévue pour le faire. La dimension professionnelle du master pro est très importante car son but est l'insertion professionnelle. Les étudiants viennent de Paris 4 et de Paris 3, attirés par la spécificité de la formation : une de Paris 3 et deux de Paris 4 cette année. D'autres viennent du master SLATEL ou du master d'info-com de Paris 13 ; d'autres encore d'universités de province ou de l'étranger (Roumanie, Russie). Certains sont issus des arts plastiques (DNSEP, DNSAP) de diverses écoles d'art, beaux-arts de Paris et d'ailleurs. Nous avons également eu des étudiants ayant un master en droit, en économie, en gestion. De nombreuses spécialités se retrouvent donc dans ce creuset. Tous ou presque trouvent un emploi, et il faut parfois (mais non pas systématiquement) 2 ans de plus pour que cet emploi devienne un CDI. Nous avons eu l'année dernière deux CDI directement à la sortie du stage, première embauche : l'un à France Loisirs et l'autre à Fashion Fox, avec 1500 euros par mois de salaire d'embauche appelé à grimper très vite. Nous offrons aux jeunes des opportunités de promotion sociale. 85% des étudiants trouvent un emploi correct à terme, correspondant aux objectifs de la formation.

Les détails concernant l'embauche des étudiants des deux premières promotions se trouvent sur le site dont la responsable du MTI s'occupe en personne : [mtiparis13@wordpress.com](mailto:mtiparis13@wordpress.com), au vu de tous. Elle les recopie ci-après en rajoutant les sociétés dans lesquelles les étudiants en question ont trouvé place. Nous avons par ailleurs une page Facebook très active, due entièrement aux soins d'une de nos collègues : <http://www.facebook.com/MasterMTI>

### **Première année : 2009. Promotion n° 1**

11 étudiant/es. 10 filles, 1 garçon. 9 ont passé et réussi le diplôme. 2 n'ont pas validé le master, l'une pour se tourner finalement vers l'enseignement, l'autre parce qu'elle a obtenu à l'issue de son stage une embauche en CDI.

Devenir des 9 étudiant/es lauréat/es : rédactrice web devenue rédactrice en chef (Fashion Fox), attachée de presse dans la presse locale (L'Union) puis dans une association (La ligue de l'enseignement) puis récemment embauchée comme éditrice aux éditions Verticales; programmatrice de télévision (LCI), maquettiste freelance en design graphique, chargée des publics en médiation jeunesse de l'art contemporain (Le Magasin) après avoir enchaîné plusieurs stages dans la médiation jeunesse de l'art contemporain (Le Musée en herbe, Le Plateau IDF), assistante de communication à la Villette, chargé de projet free lance (société Djin), chargée de communication dans un théâtre (théâtre Dunois), organisatrice d'événements de médiation scientifique (Ciel et Espace).

***Deuxième année : 2010. Promotion n° 2***

10 étudiantes, que des filles. 9 lauréates.

Devenir des lauréates : rédactrice et designeuse graphique dans une agence de design et communication graphique à l'étranger (à Sofia), embauchée en CDI dans une des meilleures agences de design graphique de Paris comme directrice de création (Baldinger + Vu Huu), assistante de communication CDD de 6 mois puis chargée de communication (SNCF), chargée des publics jeunesse en médiation art contemporain (Le Plateau IDF), contrat de 3 mois, contrat temporaire de journaliste gotha (Direct Matin), embauchée par ses maîtres de stage comme designeuse PAO d'objets chinois (n'avait jamais ouvert un logiciel de PAO avant de commencer la formation !), bénévole à l'UNESCO.

La troisième promotion confirme ces espoirs, avec des étudiants devenus : employé au Musée d'art moderne de Paris, responsable de partenariats culturels à AFEV, secrétaire de rédaction à l'Atalante, Chargée de mission du ministère des affaires étrangères, stage webmaster chez VOD, stage webmaster chez jeux Facebook, galeriste à la Galerie des Galeries, médiatrice culturelle à Marseille capitale européenne 2013, free-lance pour le Ministère du développement durable, créatrice de l'agence de communication L'Atelier, en CDI direct à Fashion Fox (embauchée par une ancienne de 2009), éditrice embauchée en CDI à France-Loisirs, etc.

La directrice du master a été récompensée par les Palmes académiques pour son action pédagogique dans ce master. Divers indicateurs comme le site de l'Étudiant (avis des utilisateurs) accordent 5 étoiles (le maximum) à l'équipe pédagogique qui est effectivement efficace, soudée et active. Lors de sa visite à Paris 13, Madame la Ministre Geneviève FIORASO elle-même a clairement proclamé tout le bien qu'elle pensait du travail dans ce master pro MTI, et apprécié notamment son effort en vue de l'ascension sociale des filles issues du bac L.